

DANS CE NUMÉRO :

Message de la
coordonnatrice 1

Dîner
Reconnaissance 1

Guide 2
d'intervention
dans les situations
de judiciarisation

Un usager refuse 2
de prendre sa
médication.
Que faire?

Des nouvelles du 3
comité des
usagers

Des nouvelles de 3
la Fondation du
CRDI de Québec

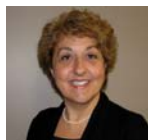
La chronique 4
santé : l'anémie

En bref : 5
Comité
consultatif des
ressources

Vous préférez
recevoir ce
bulletin par
courriel?

Envoyez votre adresse à
nathalie_houle@ssss.gouv.qc.ca

Message de la coordonnatrice



Par
Myriam Tremblay

Ajustement à l'appréciation des services rendus

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis le 1^{er} mai dernier, le processus d'évaluation des services offerts par les responsables de ressources non institutionnelles a été modifié. Je vous avais d'ailleurs présenté les ajustements apportés dans le dernier numéro du Bulletin Infos RNI (que vous pouvez trouver sur le www.crdiq.qc.ca).

Au cours des dernières semaines, certains responsables RNI nous ont fait part de leurs inquiétudes à l'égard de cette nouvelle évaluation. Je profite donc de ce court article pour vous rassurer sur les ajustements faits aux procédures d'évaluation et sur les motifs qui nous amènent, comme établissement, à prendre cette orientation.

Pour le CRDI de Québec, la dispensation de services de qua-

lité aux usagers est une préoccupation très importante. Qu'il s'agisse des services d'adaptation-réadaptation à la personne, en intégration à l'emploi ou encore en intégration résidentielle, nous souhaitons que les services offerts correspondent adéquatement aux besoins de la personne desservie. Par ailleurs, selon notre mission et nos valeurs, nous souhaitons que les personnes qui présentent une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement puissent prendre une part active aux décisions qui les concernent.

Le fait de vouloir connaître le niveau de satisfaction de la personne que vous hébergez par le biais de leur représentant légal devient alors une façon de considérer l'opinion de la personne. Cette orientation est tout à fait en cohérence avec notre mission de favoriser la participation sociale et avec nos engagements de notre code d'éthique. Rappelons que cet ajustement au processus d'évaluation annuel apporte une opinion de plus dans l'ensemble des opinions recueillies à propos

des services d'hébergement que vous offrez. Il s'agit d'avoir une vision globale de la réalité.

Vous savez, comme citoyen, nous avons la possibilité d'évaluer régulièrement la qualité du service.

Dîner Reconnaissance 10 juin 2011

C'est avec plaisir que nous soulignerons les années de service des responsables de ressources non institutionnelles au cours du Dîner reconnaissance *Toucher la vie*. Une fois de plus, le comité organisateur s'est dépassé pour vous offrir un moment empreint de plaisir, de détente et d'émotions.

Au plaisir de vous y croiser!

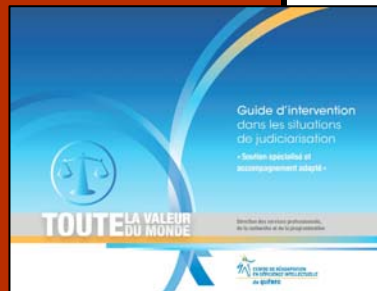
Dîner Reconnaissance
10 juin prochain
À noter à vos agendas!

Vous deviez réserver votre place pour le dîner reconnaissance avant le 21 mai 2011. Si vous avez un empêchement, **veuillez nous aviser de votre absence avant le 6 juin, 16 h**, par téléphone au 418-683-2512, poste 2035 ou par courriel nathalie_houle@ssss.gouv.qc.ca.



Guide d'intervention dans les situations de judiciarisation

PAR : Carmen Côté et François Gaulin, Direction des services professionnels, recherche et programmation



L'intervention en contexte de judiciarisation est une réalité qui est étroitement liée à l'intégration et à la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, que ce soit comme victime, témoin ou contrevenant. La normalisation, tout en apportant des occasions nouvelles de vivre comme citoyen à part entière dans sa communauté, expose aussi les personnes à vivre les mêmes risques et conséquences à leurs gestes que tout autre citoyen. Au CRDI de Québec, la mise en place d'un guide d'intervention dans les situations de

judiciarisation concrétise une étape importante en vue de définir le soutien spécialisé à offrir à l'utilisateur, à la famille et aux proches, ainsi qu'aux partenaires. Le guide tient compte de la mission de l'établissement et des paramètres légaux qui sous-tendent l'intervention. Il aborde les différents aspects à considérer et les modalités d'intervention proposées.

À qui s'adresse le guide?

Le guide est un outil d'intervention spécialisée et pour en alléger les propos, le terme «intervenant» a été privilégié. Le terme «intervenant» réfère autant au rôle de gestionnaire, de professionnel que

d'éducateur spécialisé, qui peuvent être appelés à intervenir directement auprès des partenaires de la justice, de la sécurité publique, de la santé ou du réseau communautaire.

En savoir plus?

Le guide et le feuillet explicatif sont accessibles sur le site internet

www.crdiq.qc.ca/documentation.html

Un usager refuse de prendre sa médication. Que faire?



Questionnement éthique : Refus de médication

La question du refus de prendre la médication par la personne ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement a amené l'équipe d'infirmiers et le comité de réflexion éthique à se questionner sur cette problématique. Une fiche d'information visant à soutenir les intervenants et les responsables RNI dans la procédure à suivre lorsque la situation se présente a été rédigée.

La fiche d'information se présente en deux volets. D'une part, une version résumée sous forme de procédure est proposée pour vous guider dans votre

décision et dans votre intervention et, d'autre part, la réflexion éthique en soi.

Où trouver la fiche d'information?

1. Sur le site internet :

www.crdiq.qc.ca/organisation-ethique-crdi-quebec.html

2.auprès de votre intervenant ressource

Denise Juneau
Comité de réflexion éthique
Direction des services professionnels,
recherche et programmation
Pour information: 418-2512
Poste 2013

Des nouvelles du comité des usagers... mai 2011

Assemblée annuelle du comité des usagers

Le comité des usagers a tenu son assemblée annuelle mardi le 7 juin à 19 h au CRDI de Québec, 7843 des Santolines. Lors de cette assemblée, des élections se sont tenues pour élire les membres. Cette année sept postes étaient en élections. Les usagers, les parents ou les proches intéressés pouvaient poser leur candidature à l'assemblée annuelle ou, si elles prévoyaient être absentes, communiquer avec madame Denise Juneau, au 418-683-2511 poste 2013.

«Plaintes et la peur de représailles»

Suite à l'assemblée annuelle Madame Myriam Trudel, commissaire local aux plaintes et à la qualité des services présentera une conférence ayant pour thème «plaintes et la peur des représailles»

En tant que représentant d'une personne vulnérable la question de la qualité des

services est préoccupante. Doit-on demander un service? L'exiger? Jusqu'où aller dans nos demandes, peut-on porter plainte sans craindre les représailles?

Madame Trudel, nous entretiendra du rôle du représentant, de l'importance de parler de l'inconfort vécu, de la médiation et de la pertinence de porter plainte dans certaines situations vécues.

Assemblée annuelle du COSA

Le comité d'orientation des services aux adultes a tenu son assemblée annuelle le 25 mai à 17 h au Patro Roc Amadour. Tous les usagers adultes étaient invités ainsi que leurs proches. Ils devaient réserver leur souper en téléphonant à la réception du CRDI: 418-683-2511.

Concours le COSA d'OR

Le concours le COSA d'OR, est l'occasion de reconnaître les efforts que les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant

du développement font pour atteindre leurs objectifs ou leurs rêves. Nous sommes convaincus que plusieurs personnes méritent cette reconnaissance. Nous vous invitons donc à mettre en candidature les usagers que vous connaissez.

Les gagnants du concours le COSA d'OR ont été dévoilés le 25 mai lors de l'assemblée annuelle.

Vous avez besoin de précision concernant ces informations ou sur les mandats du comité des usagers vous pouvez contacter :

**Denise Juneau, personne ressource
Poste 2013**

**Cellulaire du comité des usagers :
418-931-2734**

comité_des_usagers_crdaq@ssss.gouv.qc.ca

Des nouvelles de la Fondation du CRDI de Québec



Les activités de la Fondation se poursuivent très bien. Lors de la dernière rencontre du conseil d'administration, plusieurs demandes de soutien pour les usagers ont été acceptées par les membres. Le conseil d'administration compte dorénavant sur la participation de deux nouveaux membres, soit M. Sylvain Bédard Parent, président de Québecom, et j'ai également accepté de siéger au conseil d'administration pour contribuer à la réalisation des objectifs de notre Fondation. Les autres membres du CA de la Fondation sont : Alexandre Brousseau, Martin Thibault, Lyne Bégin, Louise Michaud, Sophie Régnière, Pierre Rivard, secrétaire, et Gilles Raymond, président.

Aussi, les préparatifs pour l'activité annuelle de Vins et Fromages vont bon train et nous travaillons aussi à quelques autres projets qu'il nous fera plaisir de partager dès qu'ils seront précisés.

Vous souhaitez mieux connaître la Fondation, visitez le www.crdiq.qc.ca.

René Falardeau
Directeur général du CRDI de Québec

PAR : Christian Beaulieu, Infirmier, Direction des services professionnels, recherche et programmation

L'anémie

Définition : L'anémie est un problème de santé qui se caractérise par un manque de globules rouges. Ces globules sont des cellules que l'on **retrouve dans le sang. Ils servent entre autres à transporter l'oxygène aux tissus et aux organes. Les personnes atteintes d'anémie peuvent se sentir fatiguées et s'essouffler** plus facilement qu'à l'habitude, car leur cœur doit travailler plus fort pour approvisionner leur corps en oxygène.

Causes :

Une carence en fer et vitamines;

Une maladie chronique ou une maladie de la moelle osseuse;

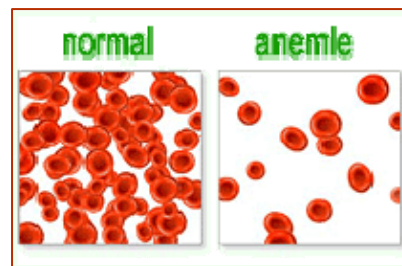
Une maladie génétique qui entraîne une destruction trop rapide des globules rouges;

Un saignement prolongé et/ou abondant. Ex.: menstruations abondantes, un ulcère d'estomac...

Manifestations :

La plupart des personnes ayant une **anémie** légère ne le remarquent pas. L'intensité des **symptômes** varie selon la gravité, le type d'anémie et la vitesse d'apparition. Lorsque l'anémie apparaît progressivement, les symptômes sont moins évidents. Voici les principaux symptômes:

- Fatigue;
- Teint pâle;
- Accélération du rythme cardiaque et un essoufflement à l'effort;
- Maux de tête, étourdissements;
- Extrémités froides.



Dépistage :

Afin de confirmer le diagnostic en lien avec les observations cliniques, un prélèvement sanguin doit être effectué. Il s'agit d'une formule sanguine complète qui sert entre autres à faire un décompte des globules rouges et des autres composantes du sang.

Traitements :

Selon le type d'anémie diagnostiquée et la cause associée, les traitements peuvent varier. Chez certains le médecin prescrira des suppléments de fer ou de vitamines et chez d'autres ce sera sous forme d'injections. (Ex.: vitamine B12). Dans les cas majeurs, il est possible d'avoir recours à une transfusion sanguine.

Moyens préventifs :

Mis à part les traitements pharmacologiques pouvant traiter l'anémie, une alimentation riche en fer et vitamines peut être un bon traitement de support. Par exemple, il est intéressant de savoir que le café diminue la capacité d'absorption du fer. Les conseils d'une nutritionniste peuvent alors être précieux.

EN BREF Comité consultatif des ressources

PAR : Jacynthe Paradis, membre du comité consultatif des ressources

Membres du comité consultatif : Daniel Bois, Josée Bourque, Louiselle Fortin, Guylaine Laperrrière, Martine Lavoie, Isabelle Martin, Jacynthe Paradis, Monique Tremblay

Les nouvelles transmises aujourd'hui sont celles des Comités qui ont eu lieu en avril et mai dernier.

Appréciation des services rendus par la ressource non institutionnelle

À la suite d'une recommandation de la Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services du CRDI de Québec, les représentants légaux des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement seront sollicités pour donner leur appréciation des services rendus par la ressource non institutionnelle.

Cette démarche a été présentée aux membres du comité des usagers et aux membres du comité consultatif. Des recommandations ont été faites lors de ces rencontres.

Par la suite, cette procédure sera présentée aux gestionnaires et au conseil d'administration de l'établissement.

Sa mise en place est effective depuis le 1^{er} mai 2011.

Infos RNI

Vous avez sans doute remarqué que l'Info RNI s'était transformé depuis 2 mois. C'est que Madame Catherine Chagnon, agente de communication au CRDI de Québec, participe maintenant au bulletin Infos RNI. Elle travaille de concert avec l'agente administrative des RNI.

Madame Chagnon a rencontré les membres du comité consultatif pour recueillir leurs commentaires afin de bonifier la présentation actuelle.

Intégration des usagers dans les ressources

Madame Josée Bourque, membre du comité consultatif et du comité d'intégration des usagers, mentionne que toutes les recommandations ont été reçues en ce qui concerne la trajectoire d'une demande de service d'hébergement.

Politique sur l'alimentation

M. Christian Beaulieu, infirmier pour le CRDI présente la politique sur l'alimentation.

Les membres discutent ensuite des avenues possibles pour outiller les responsables en lien avec l'amélioration des connaissances alimentaires.

Colloque

Le bilan du colloque 2011 a été déposé.

Journée Reconnaissance

La Journée Reconnaissance aura lieu le 10 juin 2011, à l'Hôtel Plaza. Les gens devaient s'inscrire avant le 21 mai 2011, mais pour les retardataires, un petit délai supplémentaire a été consenti... Ne dépassez pas le 6 juin!

Les membres de l'équipe de la Coordination RNI

Il me fait plaisir de vous présenter l'ensemble des membres de la Coordination des ressources non institutionnelles. Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement Monsieur Éric Lachance, chef de service, qui collabore maintenant à titre de gestionnaire dans une autre coordination de l'établissement. Aussi, je souhaite la plus cordiale des bienvenues à Mesdames Josée Bisson et Diane Létourneau, nouvelles chefs de service dans notre équipe.

Le Dîner reconnaissance *Toucher la vie* du 10 juin prochain sera une occasion privilégiée d'échanger avec les membres de l'équipe!

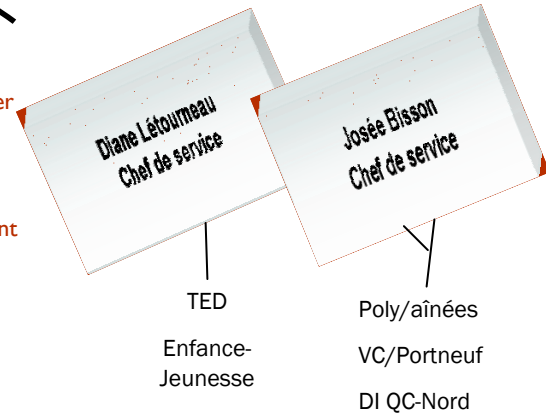
Au plaisir de vous y voir,

Myriam Tremblay
Coordonnatrice RNI

L'équipe RNI

Pascale Beaupied	Nathalie Marchand
Sylvie Boivin	Sophie Nadeau
Anouk Bolduc	Marie-France Pelletier
Francine Chénard	Doris Racine
Micheline Doyon	Roxanne Vézina
Danny Flageol	Marie-Michèle Vincent
Louiselle Fortin	<u>Chefs de service</u>
Nathalie Houle	Josée Bisson
Karyne Huberdeau	Diane Létourneau
Marie-Chantal Jacques	<u>Coordonnatrice</u>
Guylaine Laperrière	Myriam Tremblay

Nouvelles de la Coordination RNI



2011

Vivre à part entière

www.ophq.gouv.qc.ca



Du 1^{er} au 7 juin 2011



SEMAINE QUÉBÉCOISE DES personnes handicapées

La Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH) vise à sensibiliser l'ensemble de la population québécoise à l'importance du respect des différences dans la société et à faire connaître la réalité vécue par les personnes handicapées, de manière à favoriser leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

Pour en savoir plus et pour connaître la programmation des activités : www.ophq.qc.ca



Où aller pour rester informé?

www.crdiq.qc.ca

Vous souhaitez rejoindre le CRDI de Québec sur Facebook ou sur Twitter. Rendez-vous sur le site internet www.crdiq.qc.ca et cliquez sur les icônes prévus à cet effet!



7843, rue des Santolines
Québec (Québec)
G1G 1G3

Téléphone: 418-683-2511
Télécopie: 418-948-2216
[info@crdiq@sss.gouv.qc.ca](mailto:info@crdiq.ssss.gouv.qc.ca)
www.crdiq.qc.ca